



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Restitution du Diagnostic Photos des Habitants

12 février 2016

Concertation	Atelier participatif	Projet	Révision du PLU
Date	12/02/2016 19h00 à 21h00	Lieu	Hôtel de Ville
Intervenants	Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse	- Mme Becker (Maire)	
	CODRA	- Mme Brown (Directrice d'études) - Mr Lizion (Directeur d'études)	
	Environ 20 participants		
Ordre du Jour	Concertation dans le cadre de la Révision du PLU Restitution du Diagnostic photographique des habitants		



❖ Objectifs :

- Enrichir les travaux de la révision du PLU de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
- Valoriser les retours d'habitants suite à la sollicitation de la municipalité de contribuer aux photographies associées à des commentaires en lien avec l'aménagement de la ville et du territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Déroulement de la séance

❖ Mot d'accueil

Mme le Maire introduit la réunion par quelques mots d'accueil rappelant le cadre et l'objet de l'atelier participatif : la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et présentation des éléments de Diagnostic relevés par les habitants. Mme le Maire rappelle aussi les objectifs de la révision du PLU.

❖ Présentation des éléments de Diagnostic

Mme Brown du CODRA présente ensuite de manière synthétique les retours des habitants : diaporama de restitution suite aux contributions des habitants dans le cadre de la démarche de diagnostic photographique des habitants.

Cette présentation est disponible sur le site internet de la mairie.

<http://www.ville-st-remy-chevreuse.fr> (Rubrique Cadre de vie > Urbanisme > Plan Local d'Urbanisme)

❖ Tables rondes sur 4 thèmes : *Verbatim des participants*

THEME 1 : La Trame Verte et Bleue : sur la commune, dans la ville, dans les quartiers

Groupe de réflexion : 5 personnes – animation : David Lizion, CODRA.

- « Il faut révéler les berges de l'Yvette / se réapproprier les berges des cours d'eau » (cf extrait)
- « ... et assurer une continuité dans les parcours autour des berges et une liaison Chevreuse-Gif sur -Yvette » (cf schémas)
- « Les berges, via un cheminement continu, peuvent être des supports à la découverte du patrimoine naturel et bâti comme les moulins » (cf schémas)
- « Délimiter les réserves foncières nécessaires grâce au PLU »
- « Le centre-ville est un « point noir » pour les berges de l'Yvette, du Montabé et du Rhodon : il faut retrouver des continuités de parcours même si certains tronçons sont déjà très urbanisés. Il s'agira alors de préempter ou négocier avec les propriétaires des parcelles attenantes. »



Schémas « circulations douces »



Schémas « circulations douces »

- « La Ville a tourné le dos à ses rivières à cause du risque d'inondation »
- « Il faut éviter de bâtir trop près des rivières. Il est préférable que les berges restent naturelles et soient peu imperméabilisées »
- « L'accès à un seul côté des berges est suffisant. L'accès au public ne doit pas perturber les écosystèmes »
- « Il faut stopper le mitage pour préserver la nature ce qui implique de densifier, plus particulièrement dans le centre-ville »
- « Une parcelle arborée, en angle, intéressante pour la trame verte au croisement rue du Port Royal et RD906 avec la présence du Rhodon » (cf schéma 2 ci-contre)
- « Il faut une Trame verte et bleue (TVB) active, parcourue et pourquoi pas marchande avec les lavoirs qui pourraient être utilisés comme stand de vente de produits bio, de type AMAP. »
- « Il est important de préserver les haies végétales des quartiers, c'est une constituante importante de la TVB »
- « Une connexion verte modes doux/actifs serait pertinente entre le centre-ville et la forêt de Beauplan – en face le cabinet médical - il existe une parcelle non bâtie qui pourrait permettre cette connexion » (cf. schéma 3 ci-contre)
- « Préserver l'ensoleillement dans les quartiers : il faut donc éviter de trop densifier. Il faut éviter de faire comme dans le quartier de Rhodon à Chevreuse »
- « Il serait aussi intéressant de mieux connecter le domaine de Saint-Paul au centre-ville ». Idée de parcours proposé (cf schéma 4 ci-contre)



Schéma 2



Schéma 3



Schéma 4

THEME 2 : La ville résidentielle : l'identité des quartiers, les formes urbaines, les patrimoines

Groupe de réflexion : 4 personnes – animation : Catherine Brown, CODRA

- « Il faut davantage de développement urbain mais cela nécessite d'être vigilant sur la qualité et la localisation de cette urbanisation. »
- « En centre-ville, il faut corriger les erreurs du passé. »
- « Il est nécessaire de se doter d'un PLU précis dans son zonage et dans son règlement, un PLU qui fasse attention aux détails de chaque quartier, secteur, voire rue. L'exemple des constructions récentes dans le centre-ville de Gif sur Yvette est cité comme positif. »
- « Il est important de déterminer des gabarits et des implantations de constructions respectueuses des paysages en place et des patrimoines : par exemple, il est dommage d'avoir trop ensermé l'église. »
- « Créer une place en centre-ville avec un espace central et des bâtiments assez denses autour (R+2 / R+3) et du commerce à l'écart des circulations automobiles. »
- « Il est impératif de maîtriser la longueur des bâtiments dans les quartiers pour éviter les maisons « en bande » et tout front bâti continu, afin de préserver et le rythme entre constructions et interruptions de bâtis qui permettent des vues vers les cœurs d'îlot. »
- « La conservation des patrimoines bâtis qui tombent en ruine est nécessaire : il s'agit donc de voir quelles fonctions ils pourraient accueillir, sans perturber la tranquillité des quartiers résidentiels. »
- « Il est impératif de mieux encadrer les extensions, les surélévations des maisons existantes et la transformation des grandes maisons en plusieurs logements. Des normes de stationnement doivent aussi s'imposer dans tous ces cas (y compris sur la taille minimum de chaque emplacement, et sur l'exigence de les réaliser dans le volume bâti des constructions). »
- « La réponse au besoin d'extension ne peut se déterminer de façon unique par le choix entre extension ou surélévation : le choix de la règle sera à apprécier quartier par quartier. »
- « Il faut délocaliser le centre de loisirs et réinvestir le site AGF »
- « La prise en compte de la pente dans les règles du PLU doit être effective »
- « La question des couleurs doit être traitée, afin d'éviter des façades trop colorées ou au contraire trop blanches et donc agressives au regard. »
- « Il faut interdire les matériaux qui n'ont pas de lien avec l'urbanisme et l'histoire locale (la brique par exemple) et au contraire imposer l'utilisation de la meulière et du grès qui sont des références pour l'Île-de-France et particulièrement pour Saint-Rémy. »
- « Pour ces deux thèmes, il serait peut-être utile de prévoir une charte, car celle du PNR semble ne pas s'appliquer... »

THEME 3 : La ville active : commerces, emplois et mobilité

Groupe de réflexion : 4 personnes – animation : Delphine Molénat, Ville de Saint-Rémy

Commerces et aménagements :

- « Il est nécessaire de créer une place centrale, animée, en cœur de ville, permettant des liaisons apaisées, douces entre les commerces »
- « La possibilité de stationner à l'espace Jean Racine est intéressante mais pas très attractive pour les commerces du centre-ville, ni pour les usagers. »
- « Il faut pouvoir se stationner pour consommer ; cela permettra de développer le commerce. »
- « Il est nécessaire de profiter des flux en place et de les développer, de les canaliser en faveur d'une meilleure dynamique commerciale : en tirant parti de la gare, en développant des services à proximité, en dessinant des parcours qui « passent devant les commerces » avant de reprendre sa voiture : il faut donner envie... »
- Il faut développer une offre « différenciante » : 1^{ère} ville verte aux portes de Paris

- « Savoir-faire local : atelier d'artistes, ... »
- « Un lieu de vie près du marché et développer le marché bio »
- « Surfer sur la thématique du vélo : trouver un endroit pour accueillir une aire dédiée au vélo. La maison du garde barrière pourrait être intéressante... »
- « Il faut créer des aménités, lieux conviviaux pour accueillir les familles, être attractif. Trouver un vrai lieu fédérateur autour des enfants. »
- « Le développement d'une hôtellerie d'affaire à Saint-Rémy fait débat. Il ne semble pas possible du fait de la concurrence de Châteaufort très proche du plateau de Saclay. Par contre, une hôtellerie de week-end/vacances est envisageable »
- « ... valoriser le potentiel existant et méconnu de St Paul. »

THEME 4 : Les espaces publics et autres lieux de rencontre et support de lien social : les équipements, les services...

Groupe de réflexion : 4 personnes – animation : Maëlle Hodges, Ville de Saint-Rémy

- « Les espaces de circulation doivent être clarifiés, en lien avec l'amélioration de l'espace public. Le piéton doit pouvoir évoluer sereinement à Saint-Rémy »
- « L'aménagement de plateaux du type zone de rencontre est préférable à la réalisation de trottoirs car cela incite les automobilistes à ralentir. Le piéton peut ainsi mieux profiter des paysages et de son environnement commercial. Pourquoi pas un centre-ville piétonnier ? »
- « Il faudrait développer des pôles de convivialité intergénérationnels dans chaque quartier : retrouver en un seul lieu des jeux pour enfants, des espaces pour adolescents, des espaces pour parents (sport par exemple), pour les assistantes maternelles, des boulodromes (seniors), pique-nique..... cela permettrait de créer du lien. »
- « On pourrait s'appuyer sur les pôles existants... par exemple autour des terrains de sports de Beauplan ou en valorisant l'espace Jean Racine, plus proche du centre que de la Noria »
- « Le cœur de ville doit pouvoir accueillir une meilleure organisation des équipements publics pour tous, et en ne tournant plus le dos à l'Yvette et au contraire en confortant des cheminements plus lisibles, dans l'idée de pouvoir y associer des liens inter-quartiers, voire de nouveaux commerces (buvettes...), des équipements et services. Valoriser un segment urbain entre l'EJR et les Terrains EDF, le long de l'Yvette... »
- « D'une façon générale, pour développer de la convivialité, il faut inciter les gens à être piétons et aménager des espaces publics de qualité. C'est en marchant devant les commerces qu'on encouragera le développement commercial »
- « Un meilleur jalonnement de ce qui existe à Saint-Rémy doit aussi permettre de favoriser les déplacements des piétons et de mieux canaliser les flux. Il faudrait savoir capter les nombreux groupes de randonneurs qui ne pénètrent vers le centre-ville, les équipements culturels... »
- « Il est nécessaire d'aménager plus de parkings vélos, de mieux régler le stationnement automobile »
- « L'école de musique et la maison de la culture à Beauséjour sont deux équipements à revoir »
- « Le déplacement de l'école de musique doit permettre de retrouver de la place pour des espaces de qualité et des perspectives aux abords des rivières »
- « Il y a un travail à faire sur la signalétique et l'orientation vers les différents lieux »
- « Il faut construire la ville pour faire venir et faire tenir les commerces : avec des espaces publics lisibles, bien traités, agréables et avec un projet urbain adapté au cadre de St Rémy, apportant une dynamique démographique et un potentiel de clientèle de proximité. »

❖ Conclusion de l'atelier

Mme le Maire conclue cet atelier et invite les habitants à participer aux prochains temps de concertation :

- **Atelier participatif sur les enjeux du PADD : le vendredi 11 mars 2016**
- **Réunion Publique sur les enjeux du PADD : le mardi 22 mars 2016**